Image not found or type unknown

rompre un contrat au mexique

Par **payette**, le **05/05/2010** à **02:49**

bonjour ,

J'ai signée un contrat pour une période d'1 mois au mexique en tant que patinneuse . Mais il faut que je parte plus tot de 5 jours . Mon employeur me demande de lui rembourser les billets d'avions qu'il a déjà régle pour moi . Le problème est que le prix des billets est supperieur au montant de la somme que je gagne . Mon employer ne m'a toujour pas payer et me demande de lui donner 300 USD pour le remboursement de ces tickets.
Qelles solutions sont possibles ???

merci pour votre aide

Par **rosanita**, le **13/05/2010** à **14:39**

Madame,

Votre employeur est mexicain?

Dans votre cas c'est le droit mexicain qui s'appliquerait.

Envoyez moi un message privé et je poserai la question à une amie avocate mexicaine qui habite là-bas qui pourra vous aider.

Courage.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés